

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

**Projet de Développement Rural Intégré pour la Relance de
l'Horticulture et Forages en Guinée, Phase II
(PDRI-RHFG 2)**

Financement :

- Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) ;
- Fonds Saoudien pour le Développement (FSD) ;
- Fonds de l'OPEP (OPEC FUND)
- Gouvernement Guinéen

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET ET TERMES DE REFERENCE

**Pour le recrutement du personnel de l'Unité de Gestion
du Projet (UGP) et des Unités d'Exécution du Projet
(UEP)**

Réf. AMI N° 001 MA/CAB/PDRI-RHFG2/2026

Octobre 2026

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N°001MA/CAB/PDRI-RHFG 2/2026

Recrutement de personnel pour l'Unité de Gestion du Projet (UGP) et les Unités d'Exécution du Projet (UEP) du Projet de Développement Rural Intégré pour la Relance de l'Horticulture et Forage en Guinée, Phase II (PDRI-RHFG Phase 2)

1. Contexte et justification

La République de Guinée a obtenu des prêts auprès de la **Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA)**, le **Fonds Saoudien de Développement (FSD)** et le **Fonds de l'OPEP (OPEC FUND)**, pour financer les activités de la phase 2 du **Projet de Développement Rural Intégré pour la Relance de l'Horticulture et Forages en Guinée (PDRI-RHFG Phase 2)**.

Conformément à l'Accord de Prêt de la BADEA, l'Emprunteur exécute le Projet par l'intermédiaire du Ministère de l'Agriculture, à travers une Unité de Gestion du Projet (UGP) dont le siège est établi à Mamou, avec un bureau de liaison à Conakry, et quatre Unités d'Exécution du Projet (UEP) rattachées à l'UGP et implantées respectivement à Boké, Kankan, Labé et Macenta.

L'UGP et les UEP doivent être composés de cadres et d'ingénieurs justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins quinze (15) ans dans leur domaine de spécialisation.

Dans ce cadre, le Ministère de l'Agriculture, à travers l'UGP du Projet, lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt en vue du recrutement du personnel complémentaire ci-après, sur la base de contrats individuels de prestation de services.

2. Objet de l'avis et postes concernés

Le présent avis concerne les postes suivants, dont les Termes de Référence détaillés figurent en annexe :

N°	Poste	Nombre	Lieu d'affectation	Rattachement
1	Coordonnateur National	01	Siège de l'UGP à Mamou, avec missions fréquentes et prolongées dans les régions d'intervention du Projet (Boké, Kankan, Macenta, Labé) et à Conakry	Le Secrétaire Général
2	Ingénieur(e) chargé(e) des Infrastructures de base (AHA, Pistes et Constructions)	01	Siège de l'UGP à Mamou, avec missions fréquentes et prolongées dans les quatre (4) régions d'intervention du Projet (Boké, Kankan, Macenta, Labé)	Coordonnateur National de l'UGP
3	Ingénieur(e) Agronome	01	Siège de l'UGP à Mamou, avec missions fréquentes et prolongées dans les quatre (4) régions d'intervention du Projet (Boké, Kankan, Macenta, Labé)	Coordonnateur National de l'UGP
4	Ingénieur(e) chargé(e) de l'Hydraulique Villageoise	01	Siège de l'UGP à Mamou, avec missions fréquentes et prolongées dans les quatre (4) régions d'intervention du Projet (Boké, Kankan, Macenta, Labé)	Coordonnateur National de l'UGP
5	Spécialiste en Passation des Marchés	01	Siège de l'UGP à Mamou, avec missions fréquentes et prolongées dans les quatre (4) régions d'intervention du Projet (Boké, Kankan, Macenta, Labé)	Coordonnateur National de l'UGP
6	Spécialiste en Suivi-évaluation	01	Siège de l'UGP à Mamou, avec missions fréquentes et prolongées dans les quatre (4) régions d'intervention du Projet (Boké, Kankan, Macenta, Labé)	Coordonnateur National de l'UGP
7	Responsable Administratif et Financier	01	Siège de l'UGP à Mamou, avec missions fréquentes et prolongées dans les quatre (4) régions d'intervention du Projet (Boké, Kankan, Macenta, Labé)	Coordonnateur National de l'UGP
8	Comptable	01	Siège de l'UGP à Mamou, avec missions fréquentes et prolongées dans les quatre (4) régions d'intervention du Projet (Boké, Kankan, Macenta, Labé)	Coordonnateur National de l'UGP
9	Responsable en Communication	01	Siège de l'UGP à Mamou, avec missions fréquentes et prolongées dans les quatre (4) régions d'intervention du Projet (Boké, Kankan, Macenta, Labé)	Coordonnateur National de l'UGP
10	Chef du Bureau de Liaison	01	Bureau de Liaison à Conakry	Coordonnateur National de l'UGP
11	Assistant(te) Administratif (ve)	01	Siège de l'UGP à Mamou	Coordonnateur National de l'UGP
12	Chef (fe) d'Antenne régionale (Responsable UEP) de Boké	01	Siège de l'UEP de Boké	Coordonnateur National de l'UGP
13	Chef (fe) d'Antenne régionale (Responsable UEP) de Kankan	01	Siège de l'UEP de Kankan	Coordonnateur National de l'UGP

N°	Poste	Nombre	Lieu d'affectation	Rattachement
14	Chef (fe) d'Antenne régionale (Responsable UEP) de Labé	01	Siège de l'UEP de Labé	Coordonnateur National de l'UGP
15	Chef (fe) d'Antenne régionale (Responsable UEP) de Macenta	01	Siège de l'UEP de Macenta	Coordonnateur National de l'UGP

Soit un total de quinze (15) postes à pourvoir, dont dix (10) postes basés au siège de l'UGP à Mamou, un (01) poste basé à Conakry et quatre (04) postes de Chef(e)s d'Antenne régionale, à raison d'un poste par Unité d'Exécution du Projet (Boké, Kankan, Labé et Macenta).

3. Nature et durée des contrats

Les postes ci-dessus sont pourvus sur la base de contrats individuels de prestation de services, d'une durée initiale d'un (1) an renouvelable en fonction des performances constatées et de la disponibilité des financements, sur toute la durée d'exécution du Projet.

Le recrutement de l'ensemble du personnel de l'UGP et des UEP, ainsi que toute décision relative à leur maintien en poste, est soumis à l'approbation préalable des partenaires techniques et financier du Projet (BADEA, FSD, Fonds OPEP), conformément à l'Accord de Prêt.

4. Composition du dossier de candidature

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture précisant le poste sollicité ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé, daté et signé, faisant ressortir les qualifications, l'expérience professionnelle et les références vérifiables ;
- Les copies légalisées des diplômes et attestations requis pour le poste ;
- Les copies des attestations ou certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle déclarée ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ou du passeport en cours de validité ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.

5. Méthode et critères de sélection

La sélection sera effectuée par voie de consultation individuelle, à partir d'une liste restreinte et sur la base de l'examen comparatif des qualifications académiques, de l'expérience professionnelle générale et spécifique, et le cas échéant d'un entretien technique, conformément au Cadre général de la Gestion des Investissements Publics en République de Guinée et aux procédures de sélection de consultants individuels applicables aux projets cofinancés par la BADEA, le FSD et le Fonds de l'OPEP.

Seuls les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à l'entretien. La liste des candidats retenus sera soumise à la non-objection préalable des partenaires techniques et financiers avant toute notification.

6. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature, portant la mention « **Candidature au poste de [intitulé précis du poste] - AMI N° 001 MA/CAB/PDRI-RHFG2/2026** », devront être envoyés par voie

électronique au plus tard le 27 novembre 2026 à 12 h 00 (heure locale), aux adresses suivantes :

- dna.gr@agriculture.gov.gn
- cep_ps2040@agriculture.gov.gn

Et mettre en copie les adresses suivantes :

- dg.bsd@agriculture.gov.gn
- dn.dna@agriculture.gov.gn
- sg.agriculture@gouvernement.gov.gn

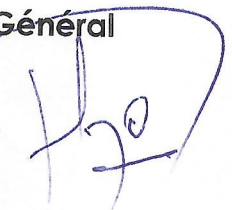
Les candidatures féminines et celles des ressortissants des régions d'intervention du Projet sont vivement encouragées. Le Ministère se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis.

7. Renseignements complémentaires

Des informations complémentaires et détails de chaque poste sont disponibles dans les Termes de Référence.

Conakry, le 22 Octobre 2026

Le Secrétaire Général



Oumar BARRY